



L'APPEL

Pour le développement
de l'économie solidaire
dans les Hauts-de-France

La force de l'économie solidaire réside autant dans sa diversité et son inventivité que dans la cohérence de ses valeurs. Elle se déploie dans l'ensemble des champs d'activité économique, social, culturel et environnemental.

Les signataires du présent appel,
qui constituent l'Apes s'engagent à



- ➔ Susciter et développer une économie dont la finalité est centrée sur la personne humaine
- ➔ Produire du sens dans le cadre d'activités économiques
- ➔ Promouvoir un développement durable

Les signataires du présent appel se reconnaissent dans les valeurs et principes suivants

- ⊕ **Des initiatives ancrées sur un territoire**, s'attachant à en valoriser les ressources et la qualité.
- ⊕ **Des acteurs**, qui détiennent des potentiels individuels et collectifs porteurs d'initiatives, sans avoir nécessairement en héritage le capital social ou financier et qui placent la personne humaine au centre de leurs initiatives.
- ⊕ **Une utilisation différente de l'argent**, contribuant à créer du lien social, des activités et des emplois durables.
- ⊕ **Des façons d'agir**, qui privilégient l'entrepreneuriat collectif, donnent la primauté à l'association de personnes plutôt qu'à l'association de capitaux, favorisent la coopération entre les salariés associés, valorisent le partenariat actif entre acteurs d'un même territoire, ne se satisfont pas de l'appropriation exclusive des résultats par des capitaux privés.
- ⊕ **Des organisations**, depuis les formes associatives, coopératives et mutuelles jusqu'à certaines sociétés d'économie mixte, régies publiques innovantes ou PME sous statuts de sociétés classiques **qui relèvent de l'économie solidaire dès lors qu'elles conjuguent l'économie et la solidarité.**
- ⊕ **Des formes d'échanges et de solidarité** qui apportent des réponses innovantes à la lutte contre l'individualisme et le repli sur soi et valorisent les potentiels de chacun (systèmes d'échanges locaux, réseaux d'échanges et de savoirs, épargne solidaire, insertion par l'économie...).
- ⊕ **Une contribution au développement culturel** des personnes et des territoires. Par sa référence permanente à la finalité de l'économie et des échanges, l'économie solidaire rencontre le champ de l'éducation populaire.
- ⊕ **Un rôle clef dans le renforcement de la mixité économique.** En croisant politiques publiques, marchés « classiques » et initiatives économiques issues de la société civile, l'économie solidaire propose des solutions efficaces permettant la solvabilisation des activités qu'elle génère.

La pertinence de l'économie solidaire a tardé en France à être reconnue. Au Québec, en Italie, en Suède, en Belgique, la valeur ajoutée de cette nouvelle dynamique de développement est déjà largement prise en compte dans les politiques publiques.

Dans les Hauts-de-France, il ne s'agit plus seulement d'expérimenter l'économie solidaire, mais bien de la DEVELOPPER pour lui donner une ampleur et une diffusion territoriale à la hauteur des enjeux, et d'en CAPITALISER les pratiques en vue d'un transfert vers d'autres territoires.

